

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2019

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 149

présenté par

Mme Rixain, Mme Racon-Bouzon, M. Blanchet, Mme Robert, M. Besson-Moreau,
Mme Pascale Boyer, Mme Muschotti, Mme Rossi, M. Fauvergue, Mme Gaillot, Mme Vignon,
Mme Bono-Vandorme, M. Jolivet, M. Simian, M. Testé, M. Fiévet, M. Anato, M. Villani,
Mme Couillard, Mme Blanc, M. Vignal, Mme Dupont, Mme Colboc et Mme Verdier-Jouclas

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 31 QUATER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.